



MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord Séance
extraordinaire du conseil
Samedi le 9 mai 2020
11h – HUIS CLOS
PROJET D'ORDRE DU JOUR

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour;
4. Consultation publique sur la demande de dérogation mineure - Demande no. DPDPL200009 – Demande d'un certificat d'autorisation pour le déplacement d'un immeuble, matricule 1527-60-7452, lot 5 011 291 du cadastre du Québec;
5. Deuxième période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire.

NOTE : Vu l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, la séance du conseil sera tenu a huis clos pour éviter le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal.